



La
responsabilité
des
magistrats

Gwenola Kerbaol

Les Notes

Droit
et justice

puf

Chapitre I. Les limites de la responsabilité personnelle des magistrats, 13

- A. La limite de la responsabilité au regard du domaine d'activités des magistrats, 13
 - 1) Les actes non juridictionnels, 13
 - 2) Les actes juridictionnels, 16
 - a) *La collégialité*, 16
 - b) *Le secret des délibérés*, 17
 - c) *Les voies de recours*, 18
 - d) *L'autorité de la chose jugée*, 19

- B. Des responsabilités civile et pénale limitées, 21
 - 1) L'absence de mise en œuvre de la responsabilité civile des magistrats, 22
 - a) *La responsabilité civile indirecte*, 22
 - b) *L'absorption de la responsabilité civile personnelle des magistrats par celle de l'État*, 23
 - 2) L'étroitesse de la responsabilité pénale des magistrats, 28
 - a) *Les règles de procédure pénale*, 28
 - b) *Le droit pénal spécial*, 31

Chapitre II. La reconnaissance de la responsabilité personnelle des magistrats, 33

A. L'effectivité de la responsabilité disciplinaire des magistrats, 33

1) L'organe et la procédure disciplinaires, 33

a) *La physionomie du Conseil supérieur de la magistrature*, 34

b) *La procédure disciplinaire*, 40

2) La détermination de la faute disciplinaire, 43

B. Un système de responsabilité suffisant ? 48

1) Les lacunes du système, 48

2) Un système insuffisant, 54

Conclusion, 57